

# Les syndicats veulent le salaire minimum à Genève

**Politique** Une initiative soutenue par les partis de gauche sera déposée symboliquement le 1er mai. Elle demandera un salaire minimum de 4000 francs.



Alessandro Pelizzari, président de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), se dit prêt à récolter les 5227 signatures nécessaires.

Image: Keystone

La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) a annoncé lundi le lancement d'une initiative cantonale législative pour un salaire minimum. Le plancher serait fixé à 23 francs l'heure. Les syndicats sont soutenus par les partis de gauche.

«Nous nous donnons jusqu'à la fin du mois pour récolter les 5227 signatures nécessaires», a fait savoir devant les médias le président de la CGAS Alessandro Pelizzari. Le dépôt de l'initiative est prévu pour le 1er mai. Les syndicats se sont largement inspirés de la loi neuchâteloise pour élaborer leur texte.

Le salaire minimum y est calculé sur la base des revenus des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI. A Neuchâtel, on arrive à 20 francs de l'heure. A Genève, le barème passe à 23 francs de l'heure. Ce mécanisme vient d'être validé par le Tribunal fédéral (TF), a précisé Davide De Filippo, syndicaliste au SIT.

A Genève, l'instauration d'un salaire minimum d'un peu plus de 4000 francs par mois est un instrument qui permettrait d'agir contre les causes de la pauvreté, selon les initiants. Environ 30'000 personnes, soit un dixième des salariés, verraient leur salaire augmenter, parfois significativement, dont une majorité de femmes.

Report sur les contribuables

Aujourd'hui, ces personnes qui touchent parfois un salaire mensuel inférieur à 3500 francs, dépendent d'aides sociales pour pouvoir se loger et payer leur assurance-maladie. Il existe un report de ces salaires insuffisants sur les dépenses publiques, a fait remarquer M. De Filippo.

Aux yeux du syndicaliste, la mise en place d'un salaire minimum ne peut être que positive. Le système pousserait l'ensemble des salaires vers le haut pour maintenir un différentiel de rémunération entre le personnel qualifié et le personnel non qualifié. Il relancerait la consommation par l'augmentation du pouvoir d'achat.

Le salaire minimum permettrait aussi d'atténuer l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes. Ce projet a en outre l'avantage de mettre la responsabilité des bas salaires sur le patronat et non d'accuser les étrangers ou les travailleurs frontaliers d'en être à l'origine, a noté M. De Filippo.

«Nous lançons cette initiative pour la gagner», a déclaré M. Pelizzari. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie de dizaines de milliers de salariés à Genève. Outre Neuchâtel, le canton du Jura a aussi imposé un salaire minimum et le Tessin devrait bientôt avoir le sien. (ats/nxp)

Créé: 09.04.2018, 13h48